L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 OCTOBRE 1893. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 24 OCTOBRE 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. A. Brennan, au No 282 rue Calliope—Meubles de maison, de salle à manger et de cuisine.

Par Henry Stern & Co., à leur salle d'encan, No 72 rue du Canal, près Magazine—1,250 caisses de bottes, souliers et brodequins; 250 caisses de nouveaux échantillons d'automne.

LA SAISON DE L'OPERA.

Ce n'est pas une question d'art que nous avons l'intention de traiter ici. L'art, c'est-à-dire la poésie, la musique, le chant, la danse, la peinture, tout ce qui fait corps avec le drame lyrique et lui donne parfois tant d'éclat, un caractère si grandiose, a dans tout journal une place à part d'où nous ne le tirerons pas.

C'est d'une question économique, d'une question d'affaires que nous voulons parler. Nous ne nous adressons même pas à l'amour-propre de la population. Elle a, nous le savons, le droit d'être fière d'avoir su, depuis près d'un siècle, entretenir constamment et à grands frais une pareille institution. C'est une gloire qu'aucune autre ville de l'Union américaine, si grande, si opulente qu'elle soit, ne peut lui disputer. Nous nous bornons à le constater et nous passons outre. C'est au sentiment de ses intérêts les plus légitimes, les mieux entendus que nous faisons appel.

Il y a ici deux institutions qui, revêtant à peu près le même caractère, procèdent du même esprit artistique, ayant les mêmes origines, essentiellement françaises, se touchent, se fusionnent souvent, se donnent en quelque sorte la main, se soutiennent mutuellement et contribuent puissamment à maintenir au loin la renommée de la Nouvelle-Orléans: l'Opéra et le carnaval! Frivolités que tout cela, indignes de préoccuper des hommes graves, des esprits pratiques, entendons nous dire à certaines gens prétendus sérieux. Ceux qui parlent ainsi prouvent qu'ils ne le sont guères eux mêmes, qu'ils ont la tête bien légère et ne savent pas aller au fond des choses. Il faut n'être jamais sorti de son magasin, n'avoir jamais quitté son comptoir, son étal, son éventaire, pour ignorer le nombre prodigieux d'étrangers qu'attirent parmi nous ces spectacles, l'énorme mouvement d'affaires qui en est le résultat.

Il y a ici, aujourd'hui même, des Américains, des Européens qui avaient retardé leur voyage à Chicago pour s'épargner deux déplacements successifs, pour faire, comme on dit vulgairement, d'une pierre deux coups, pour passer rapidement de l'Exposition Colombienne à la cité de Croissant, et se trouver parmi nous, au moment des débuts de la troupe d'opéra. Que de planteurs très affairés cependant à l'heure qu'il est, vont, le lendemain de l'ouverture de la roulaison, s'arracher un instant à leurs occupations pour assister à quelqu'une des représentations de la rue Bourbon, ne fût-ce que pour se rendre compte des mérites de la troupe et savoir exactement si les soirées de l'Opéra valent pour leurs familles la peine d'un déplacement. Qui ne sait qu'il y a ici des hôtels, des restaurants, des cafés, des établissements publics de toute sorte qui, après être restés fermés la moitié de l'année, viennent de rouvrir, la veille même de l'arrivée des artistes français et uniquement à cause de cette arrivée? Qui ne sait l'effet produit par l'ouverture de la saison lyrique sur les affaires, grandes et petites? Après le long, fastidieux et ruineux chômage de l'été, c'est le signal du retour à la vie pour le commerce de gros comme pour le commerce de détail. Il est permis à très peu de familles de se payer le luxe d'une soirée, les frais en sont trop lourds. C'est ce qui en fait la rareté, et si les magasins de modes, de bonneterie, d'articles de toilette et de fantaisie n'avaient que cette ressource pour vivre, la plupart végéteraient dans un Etat voisin de la misère. Mais tout le monde peut se procurer le plaisir du théâtre; les dépenses qu'il occasionne sont à la portée de toutes les bourses et il est possible à une bonne partie de la population de les renouveler, plus ou moins souvent. C'est ce qui donne tant de prix à notre saison d'opéra, tant d'importance à ses succès. Cette institution qui n'a d'autre but apparent que de nous familiariser avec les chefs-d'œuvre du drame lyrique, de nous procurer les jouissances intellectuelles les plus élevées, de développer parmi nous le goût des grandes et belles choses, exerce sur le commerce une influence plus bienfaisante encore peut être, et nous ne craignons pas de dire que derrière chacun de nos amateurs et de nos patrons de l'Opéra se cache un homme d'affaires aussi sérieux qu'habile.

Nous ne voulons pas médire du Carnaval; il a d'immenses avantages pour la Nouvelle-Orléans; il lui donne une physionomie extrêmement intéressante. Il amène chez elle une foule considérable d'étrangers qui y sont attirés par le caractère essentiellement artistique que nous savons donner à nos processions et nos fêtes; mais, est-il bien sûr qu'il occasionne un aussi grand mouvement commercial, un aussi considérable roulement de fonds?

Soutenons donc l'Opéra franchement, généreusement; soutenons-le par notre présence et de nos deniers. Sachons-le bien, en lui donnant ainsi notre appui, nous servons nos propres intérêts, plus encore que ceux de l'Association de Garantie, si méritante qu'elle soit à nos yeux, pour avoir osé hasarder quelques milliers de dollars afin d'assurer aux artistes leurs appointements et à la saison théâtrale un véritable succès. N'oublions jamais que ce que l'on décore communément du titre pompeux de dévouement n'est, en bien des cas—et c'est le nôtre—qu'un égoïsme largement entendu et intelligemment mis en pratique.

Nos certificats ne sont ni exagérés ni factices; mais bien des faits vrais, attestant les cures merveilleuses de la Salsepareille d'Ayer.

Les cochers parisiens:

—Ah! ça, cocher, vous ne pourriez donc pas être plus poli?

—Impossible, bourgeois; mes parents m'ont mis dans les cochers de fiacre parce que j'étais mal élevé.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 21 octobre:

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

Toutes les sucreries sont maintenant en activité dans notre paroisse, à l'exception de celles d'Hermitage à la "Hermitage Planting and Manufacturing Co.," qui commencera le 23; Point Houmas, à MM. Cofield et Rolling, le 23; Ste Elizabeth, au Capt. J. T. Nolan, le 30 et Gem, aux frères Tirau, le 2 novembre. Ont commencé, cette semaine, McManor, à MM. McCall et Legendre; Palo Alto, à MM. Lemann et Lum; Peytavin, aux frères Lemann; Stella, aux frères Jacob; Riverside, à M. J. Telier; New Hope et Clarke, à la Compagnie Milles.

L'usine de Clarke a reçu de grandes améliorations et est une des plus belles de l'Etat.

Sur Evan Hall, on a éprouvé un certain désappointement. La canne était superbe; cependant, les souches, si belles qu'elles fussent, n'ont rendu que 18 tonnes l'acre. Puis, la canne est dure, sèche, rongée par les insectes. La bagasse était fort belle, mais l'extraction n'a été que de 72 pour cent. La cause de ce déficit est la continuité des pluies; à mesure que la roulaison se poursuivra, le rendement deviendra meilleur.

Sur Salsburg, les rapports sont excellents. Le moulin a roulé de 350 à 380 tonnes par jour. M. Libermuth est très satisfait du résultat, qui est de 20 tonnes et plus par acre; le jus pèse 8 degrés. Il y a peut-être un peu d'exagération dans l'évaluation de 140 livres de sucre à la tonne, mais M. Lebermuth dit que les chiffres ne tomberont pas au-dessous de 120 livres, même dans les commencements.

Acadia, à M. Théod. Chauffe, vend ses cannes à Salsburg. Six arpents de souches ont donné 125 tonnes, une moyenne de 25 tonnes l'acre. On y fera mieux encore.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Il a fait très froid à la fin de la semaine dernière, ce qui a fait rapidement mûrir la canne; aussi donne-t-elle un jus riche et très doux, qui déjà pèse 8 degrés Beaumé. La canne est, cette année, plus haute, le jus est plus riche et les prix sont meilleurs que l'an dernier. Il faudrait un peu de pluie pour permettre de mettre en terre la semence.

En général, on attend la semaine prochaine pour ensemencer.

Sur Union, le jus pèse plus de 80 degrés.

Centennial reçoit des cannes des environs; elle compte, l'an prochain, acheter toutes les cannes sur le Bayou Plaquemine. MM. Barrow et LeBlanc expédient leurs cannes chez MM. McCall.

M. Léonce Soniat est un des planteurs de la Louisiane qui ont le plus puissamment contribué à améliorer la culture de la canne. Il est arrivé à M. L. Soniat un accident qui eût pu lui coûter la vie. Heureusement, cet accident n'a pas eu de suites sérieuses.

Cora n'est pas encore prête à commencer.

On appelle ici l'attention des ingénieurs des levées sur ce fait que la crevasse Wyley a été occasionnée par des bois et des matières végétales qui avaient été recouverts par des dépôts provenant de crevasse précédentes. Ces bois et ces matières avaient pourri avec le temps et avaient cédé; de telle sorte que que la base de la levée avait été entamée. On espère que les constructeurs de la levée à la crevasse Rescue ne commettront point la même faute.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU:

Cette semaine, la moisson du riz a fait beaucoup de progrès. On met en meule rapidement. Si nous en croyons certains planteurs, la récolte ne dépassera pas un cinquième de celle de l'an dernier. Encore est-on fort heureux de pouvoir arriver à ce résultat.

Nos fermes dans les prairies avaient bien rendu, l'an dernier, à cause de l'excès des pluies; mais, cette année, elles sont tombées en masse sur les terres boisées et très peu dans la prairie. C'est ce qui explique la pauvreté des rendements.

Les marchands ne vendent plus rien à crédit, et il se vend très peu de machines.

Dans les endroits où la canne a été mise en culture et où les pluies ont été abondantes, on compte sur un fort rendement.

Au sud-est de Texas, on fait une abondante récolte de riz. Dans les environs d'Edna, on demande la reconstruction du moulin qui y existait.

Il est plus que jamais question de creuser des puits artésiens pour irriguer les terres. Il est probable que l'on va se mettre bientôt à l'œuvre. On a vu des fermiers puisant de l'eau dans les fossés pour la rejeter sur leurs terres—triste moyen d'irriguer le sol et qui ne réussira guère. Dans l'état actuel, la culture du riz est très incertaine dans la prairie. Il faut, coûte que coûte, se procurer de l'eau; autrement il faudra renoncer à cette industrie. La récolte ne rapporte pas de quoi payer les gages des travailleurs.

—LETTRE DE LA BASSE CÔTE:

Depuis l'ouragan, nous avons eu, mardi, 17, de la pluie, pour la première fois. Cette sécheresse était nécessaire pour aider la canne versée et couchée contre terre à se relever peu à peu.

La canne mûrit rapidement; elle sera complètement mûre, comme à l'ordinaire, vers la mi novembre, époque de l'ouverture de nos roulaisons.

J'ai entendu dire, que dans les paroisses supérieures, on avait, la première et la seconde semaine, sur une habitation, tiré jusqu'à 163 livres la tonne, sur une autre, 140 livres. La roulaison a donc brillamment commencé.

C'est d'un bon augure pour l'avenir. Il arrive souvent que l'on s'illusionne dans les commencements et qu'il faut en rabattre vers la fin de la campagne. Nous ne croyons qu'il en soit ainsi, cette année.

Même dans notre paroisse, la canne paraît plus mûre que d'habitude. Au reste, nous saurons, dans quelques jours, à quoi nous en tenir; car, déjà, le Col. G. P. Anderton a commencé sa roulaison, le 17 courant.

On sait que les sucreries de Woodland et de Magnolia ont été fortement endommagées par l'ouragan.

On travaille à réparer les dégâts avec une activité fiévreuse. Les deux usines, le moulin d'un côté, la batterie de diffusion de l'autre, seront prêtes à fonctionner le 1er novembre. Le tonnage de ces deux établissements et celui des autres habitations voisines seront, nous dit on, énormes. Nous pouvons, du reste, attendre un peu plus longtemps que dans les autres paroisses, attendu que les froids ont moins d'action sur nos champs et que les gelées sont moins à craindre ici qu'ailleurs

Enfin, nos planteurs riziers qui ont fait tant de pertes, y trouveront cette fois, une certaine compensation par la hausse des prix de vente. Ces prix sont en effet plus élevés maintenant qu'ils ne l'ont été depuis deux bonnes années.

On croit généralement que le riz brut haussera bientôt d'au moins cinquante cents le baril.

Ceux qui ont les moyens de conserver leur produit chez eux, en attendant cette hausse, feront encore d'assez bonnes affaires.

—Un correspondant de Perpignan nous télégraphie:

Le *Temps* a raconté en détail le "miracle des hosties dorées" qui attire à l'église de Pézilla-de-la-Rivière, près Perpignan, un grand nombre de pèlerins: Le curé de cette commune, forcé sous la Révolution de fuir en Espagne, cacha les hosties renfermées dans un calice en cristal au fond d'une armoire; quand il revint, la tourmente passée, il retrouva ce qu'il avait caché, mais hosties et calice étaient devenus dorés. On cria aussitôt miracle et cette légende exploitée attire à Pézilla une foule considérables de fidèles.

"Dimanche prochain, le 15 octobre, on célébrera en grande pompe le centenaire des hosties dorées en présence du cardinal Bourret, de Mgr Mourey, auditeur de rote à Rome, et des évêques de Perpignan, Montpellier, Mende, Carcassonne et Cahors. Tous ces prélats arriveront samedi à Pézilla."

COQUELIN AINE.

Voici comment le grand tragédien Salvini apprécie l'incomparable talent de Coquelin aîné que nous aurons prochainement le plaisir d'entendre au Grand Opera House:

"Laissez-moi vous donner mon impression d'un artiste français célèbre, impression qui lui est hautement favorable, bien que non sans un *mais* qu'il ne m'en voudra pas d'exprimer. C'est l'artiste le plus capable, le plus correct, le plus délicat, le plus mordant dans le débit d'un monologue que notre siècle ait produit. Tout le monde a compris que je parle de Coquelin aîné. Quelle intelligence souple et brillante cet acteur déploie pour donner la vie à son débit! Avec quel art il nuance chacune de ses phrases, chacun de ses mots! Avec quelle admirable précision il balance ses effets, et détaille ses amusantes anecdotes de façon à faire croire qu'elles sont dites non par lui seul, mais par différentes personnes! La flexibilité de sa voix, la mobilité de son visage sont de puissants auxiliaires dont il se sert avec un art consommé; il n'est jamais vulgaire, jamais artificiel, jamais monotone, jamais faux.

"Si cet artiste presque parfait pouvait ne pas s'abuser en abordant quelques rôles qui ne s'adaptent ni à ses dons naturels ni à sa physionomie caractéristique, s'il voulait se borner à ceux des personnages typiques qui n'ont pas à supporter tout le poids d'une pièce, mon opinion est qu'il rehausserait encore sa renommée. Quand on fait tout, on fait trop, et l'on atteint difficilement à la perfection. Mais pour ce qui est de cela, c'est un défaut qu'on rencontre dans beaucoup d'artistes et je n'ai vu que de rares exceptions."

La Famille de Mac-Mahon.

Tout le monde sait que la famille du maréchal de Mac Mahon, dont la santé inspire en ce moment de si vives inquiétudes, est originaire d'Irlande; mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de rappeler l'histoire de ses origines et de donner, sur les plus illustres de ses membres, quelques détails peu connus.

La famille de Mac Mahon se divisait, au dix septième siècle, en deux branches principales: les MacMahon d'Ulster, qui descendaient des princes de Nonaghan, et les Mac Mahon de Munster, qui comptaient parmi leurs ancêtres Obrien Boroïuh, roi de Thomond.

C'est à cette dernière branche qu'appartient Patrice Mac-Mahon, l'un des plus dévonés défenseurs des derniers Stuarts, qui après le traité de Limerick fut obligé de s'expatrier en France en 1601 avec sa femme Margnerite O'Sullivan et son fils Jean Baptiste.

Ce dernier, qui était né à Limerick, reçut en 1750, par arrêté du Conseil d'État, des lettres de naturalisation française, avec le titre de comte d'Equilly. C'est de lui que descend la famille du maréchal. Ainsi, bien qu'on ait pris l'habitude d'appeler ses descendants comtes de Mac Mahon, leur véritable nom serait Mac-Mahon, comtes d'Equilly.

Les armes de cette branche de la famille de MacMahon sont d'argent à trois lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre, armés et ampassés d'azur.

Le père du maréchal, Maurice-François, comte de MacMahon, qui fut lieutenant général sous la Restauration, avait épousé Pélagie-Edme-Marie Riquet de Caraman. De ce mariage naquirent quatre fils et quatre filles.

Marie-Edme Patrice-Maurice, depuis maréchal de France et duc de Magenta, était le septième de ces huit enfants, et le troisième fils. Il épousa, le 14 mars 1854, Elisabeth Charlotte Sophie de La Croix de Castries, dont la sœur a été mariée depuis au comte de Beaumont.

Le père du maréchal avait un frère, Charles Laure, marquis de Mac-Mahon, qui fut fait maréchal de camp en 1814 et pair de France en 1827. De lui vient la branche encore existante des marquis de MacMahon.

Il faut remarquer que si la ligne des Mac-Mahon de Munster devint française par suite de circonstances politiques, il y avait probablement aussi dans la famille des sympathies particulières pour notre pays, car on trouve également dans la ligne d'Ulster des Mac-Mahon établis en France.

Ainsi, Arthur Augustin Mac-Mahon était nommé le 24 mars 1682 prévôt au chapitre de la collégiale Saint-Pierre, à Cassel. Son neveu, le docteur Hugues Mac-Mahon, obtint un canonicat dans le même chapitre. Il devint, plus tard, en 1707, évêque de Clogher, puis en 1713, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande.

Les armes des Mac-Mahon de cette ligne étaient d'or à une autruche de sable, accompagnée d'une étoile d'azur au canton senestre du chef.

Notons que, pour résoudre la question irlandaise, quelques hommes politiques eurent l'idée de tendre les Mac Mahon à leur patrie d'origine: en 1860 parut chez Dentu une brochure anonyme qui proposait de donner le trône d'Irlande au maréchal de Mac-Mahon.

La morphine chez les Chinois.

L'usage de la morphine s'est répandu durant ces derniers temps à Hong Kong dans de telles proportions, parmi les Chinois résidant dans la colonie, que le gouvernement a cru devoir prendre des mesures pour mettre fin à un abus favorisé naturellement par des personnes qui en retiraient grand profit.

Voici quel serait l'origine de cet usage inconnu jusqu'alors des Chinois.

Il y a quelques mois, un marchand, fumeur d'opium invétéré, s'étant rendu à Canton, exprima, en présence de plusieurs personnes, l'ardent désir de se débarrasser de sa funeste habitude, ajoutant qu'il sacrifierait volontiers une forte somme pour arriver à ce résultat. Ce souhait fut entendu par un de ses compatriotes qui avait appris, au service d'un docteur étranger, l'emploi de certaines médecines Il proposa au fumeur d'opium de le guérir, et, à cet effet, le soumit à un traitement consistant en injections de morphine. Les sensations procurées par cette drogue parurent si délicieuses au fumeur que bientôt il délaissa sa pipe, ce qui fit croire au soi-disant guérisseur qu'il avait peut être bien trouvé là un moyen de gagner beaucoup d'argent. Dans cette pensée, il se rendit à Hong-Kong, fit annoncer qu'il possédait un remède infaible pour guérir les fumeurs d'opium et en peu de temps sa clientèle devint si nombreuse qu'il dut ouvrir plusieurs établissements. Il eut des imitateurs et on ne compte pas moins aujourd'hui de vingt officines dans lesquels un grand nombre d'individus, appartenant presque tous à la classe des coolies, vont deux, trois et même quatre fois par jour se faire administrer le poison.

Le gouverneur, prévenu des ravages causés par cette funeste pratique, a ordonné la fermeture de tous ces établissements et a rendu un arrêt aux termes duquel la morphine ne pourra être désormais délivrée que sur ordonnances de médecins.

Un mémoire par Léon XIII.

Léon XIII, aidé d'un de ses secrétaires dévoués, travaille, depuis quelque temps, à la rédaction d'un long document qui, très probablement, ne verra jamais le jour. C'est un mémoire ou plutôt un historique des principaux événements de son pontificat. Léon XIII, après avoir fait un tableau détaillé de la situation du Saint-Siège quand il fut appelé à succéder à Pie IX, et des rapports qui existaient alors entre le Vatican et les puissances catholiques et non catholiques, indique la ligne de conduite qu'il a cru devoir suivre et en explique les raisons. Chaque événement est raconté, expliqué et commenté.

On assure que ce travail d'une importance capitale n'est pas encore à jour, mais qu'il le sera sous peu. Il est destiné naturellement au successeur de Léon XIII. Le pape désire que celui qui montera sur la chaire de Saint-Pierre après lui se rende bien compte de la situation et, autant que possible, suive la voie qu'il a suivie lui même pour le bien de l'Eglise et de la papauté.

Léon XIII essaye de déjouer ainsi les intrigues de ceux qui pousseront son successeur à prendre vis-à-vis des puissances de l'Europe une attitude toute différente.

LA FIN D'UN APOTRE.

L'EX PÈRE HYACINTHE.

Les journaux français s'occupent en ce moment de la situation et des idées d'un ancien prêtre dont le nom eut un retentissement considérable et qui, ayant rompu avec la papauté et l'Eglise catholique, entreprit de fonder une Eglise nouvelle ou plutôt de ressusciter, sous une forme spéciale, l'ancien gallicanisme. Nous avons nommé M. Hyacinthe Loyson. Sa tentative réformatrice a complètement échoué, du moins en ses mains. Il vit aujourd'hui dans la retraite et dans l'isolement, et sa situation matérielle est, paraît-il, des plus précaires. La presse anglaise, sous l'inspiration des prélats de l'Eglise anglicane et de l'Université d'Oxford, organise en ce moment en sa faveur, une souscription destinée à lui assurer l'aisance de ses vieux jours. Il avone luimême qu'il est naturel que les réformateurs d'Angleterre, d'Amérique, de Suisse et de Hollende lui tiennent compte de sa lutte contre la papauté. On sait, d'autre part, qu'à bout de forces, de courage et de ressources, il a abandonné à l'évêque d'Utrecht la direction de l'Eglise gallicane, qu'il avait fondée. Il l'a choisi pour continuer son œuvre, parce qu'il est de l'école de Port-Royal et l'un des derniers représentants du jansénisme.

Il y a, à coup sûr, quelque chose d'étrange à voir ainsi le gallicanisme, à supposer qu'on puisse le faire revivre, soutenu et représenté par un prélat hollandais, et l'homme qui a tenté d'en poser de nouveau chez nous les fondements, assisté et entretenu, dans les besoins de sa vieillesse, par les bienfaits des anglicans; mais ce qui est plus triste, c'est de voir le grand prédicateur qui fit retentir de sa parole éloquente les voûtes de Notre-Dame, arrivé à cet état lamentable. *Sic transit gloria mundi* Nous assistons à la fin d'un apôtre, qui n'a pu réunir assez de disciples pour la foi nouvelle dont il était l'incarnation. Une foi nouvelle! n'est-ce pas une entreprise impossible dans notre époque, lorsque les vieilles religions ont tant de peine elles-mêmes à se soutenir devant l'indifférence croissante et l'incrédulité du monde moderne?

Le Clou et le Marteau.

Ce n'est pas le titre d'un apologue que nous offrons à nos lecteurs: c'est le titre d'un article qu'a publié M. Clemenceau. L'article du journaliste parisien a pour objet d'opposer ce qu'il appelle la méthode anglaise à la méthode française en matière de réforme. Les Anglais, quand ils veulent enfoncer un clou, tapent dessus, aussi longtemps qu'il le faut. Le clou finit par céder. Les Français aussi tapent aussi sur le clou; seulement, chacun tape à sa guise, et, tandis que celui-ci tape à droite, celui là tape à gauche, etc. Le résultat est aisé à prévoir: en Angleterre, les réformes aboutissent; en France, elles n'aboutissent pas.

M. Clemenceau ajoute à cette observation beaucoup de choses fort judicieuses, notamment que, si l'on veut réformer, il faut faire choix de quelque point précis, et, le choix une fois fait, ne pas l'abandonner pour un autre six mois après. Sans quoi, les partisans du *statu quo* profitent de l'occasion qu'on leur donne pour opposer les questions entre elles, pour tout brouiller et finalement tout empêcher. On a plaisir à trouver d'aussi sages réflexions sous la plume du rédacteur en chef de la *Justice*. Il est dommage seulement que M. Clemenceau, député et chef de groupe, n'ait pas cherché jadis conseil auprès de M. Clemenceau, journaliste.

Qui donc a pris à tâche, durant tant d'années, d'entrer démesurément les programmes? Qui donc trouvait qu'il n'y en avait jamais assez? Qui donc promenait à travers la besogne législative les caprices et les exigences de la fantaisie la plus personnelle? Qui donc mêlait tout, brouillait tout, sinon le parti dont M. Clemenceau a été longtemps l'âme même? Qui donc semait à poignées les crises ministérielles, de façon qu'aucun cabinet n'avait le temps de travailler sérieusement à quoi que ce fût? Qui donc nouait incessamment les coalitions dont le cauchemar obsédait les ministres et leur ôtait la liberté d'esprit nécessaire pour gouverner? Il serait facile de multiplier ces questions et toujours la même réponse reviendrait comme un refrain: c'est M. Clemenceau et ses amis.

Mais qui, au contraire, a toujours conseillé de "sérier" les difficultés, de n'attaquer qu'une question à la fois et de la régler avant de passer à une autre? Qui a dit ce que dit aujourd'hui M. Clemenceau: faisons d'abord un choix entre les réformes possibles, et ce choix, une fois fait, ne l'abandonnons pas pour un autre, six mois après? Qui a conseillé de taper sur le clou, sur le même clou, jusqu'à ce qu'il fût enfoncé, et de passer après cela seulement à un autre clou? Ici encore, la réponse est dans toutes les bouches: c'est Gambetta, ce sont les républicains modérés, l'homme et le parti que les amis de M. Clemenceau et lui-même ont, durant quinze ans, honnis, bafoués, conspués!

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite, jeudi le 26 oct, à 7:15 heures du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de ISIDORE CATHALONGNE. Les amis des familles Cathalongne, Caillion, Artigues, Biscouteau et Vitter sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
22oct—22 24 25 26.

Pour la Toussaint.
V. ANSEMAN, FLEURISTE,
181 RUE DU CANAL,
CHEZ LAFARGUE FRÈRES et Cie.
Nota.—Je préviens les personnes qui ont l'habitude d'acheter de mes fleurs au Marché Français, que je ne vendrai aucune fleur au dit marché cette année.
V. ANSEMAN.
Jardin, coin St-Pierre et Morat.
22 oct—22 oct au 1er nov

Avis.

Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1893.

Ayant vendu mon établissement de marchand-tailleur, No 34 rue Bourbon, à M. Ulrich Zingerli, je profite de l'occasion pour remercier mes clients de leur patronage et de la confiance qu'ils m'ont toujours témoignée.

Ils connaissent M. Zingerli, qui a été mon assistant fidèle pendant 18 ans, et je les prie de lui accorder le même appui dont j'ai été l'objet de leur part.
22 oct—3f JOS. BRANDNER.

TRISCONI SALOON,
No 4 rue Carondelet,
Grande ouverture, mardi 24 octobre.
Magnifique lunch chaud, avec vins et liqueurs de choix, 15 cents; à ne lunch, prix 10 cents.
22 oct—

Café-Restaurant de l'Opéra,
Coin Bourbon et Toulouse, en face de l'Opéra Français.
Liqueurs de premier choix—Déjeuners et dîners à 25 et 50 cents.
Tous les dimanches, Bouillabaisse; les mercredis, Tripes à la Mode de Caen; les vendredis, Ayoli.
14 oct—3m

EUROPE.
En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.
FRANK J. ORFILA & Cie., AGENTS, 19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.
L. P. BOUBY, Gérant.
27 sept—1 an.

S. P. SMITH, de Towanda, Pa., dont la constitution était complètement épuisée, est guéri par la Salsepareille d'Ayer. Il écrit:—

"Pendant huit ans, j'ai été, presque tout le temps, affligé de constipation, de douleurs de reins, et d'indigestion, de sorte que ma constitution semblait être complètement ruinée. On me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer, et j'en pris presque sept bouteilles, avec de tels résultats, que j'ai l'estomac, les intestins et les reins en parfaite condition, et tous fonctionnent aussi régulièrement qu'un mouvement de montre. A l'époque où je commençai à prendre la Salsepareille d'Ayer, je ne pesais que 129 livres, aujourd'hui j'en pèse 159 et je n'ai jamais été en si bonne santé. Si vous m'aviez vu avant et après l'emploi, vous me prendriez pour une annonce ambulante. Je crois que cette préparation de Salsepareille est ce qu'il y a de mieux sur le marché aujourd'hui."

SALSEPAREILLE d'AYER
Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.
En guérit d'autres, vous guérira.

Nous Sommes Prêts à Vendre des
PLEYEL
Et autres
PIANOS
De Première Classe
Aux plus
BAS PRIX DU MARCHE
Et aux
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
Le
L. Grunewald Co.
No 127 RUE DU CANAL.
24janv—1an

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE,"
angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ
GEORGE WAGNER,
1er sept—3m Ven Dim Mer

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers
BUREAUX:
47 - - Rue Carondelet - - 47
1er sept—6m—dim mar jeud

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris. Figaro. Gil Blas. Intransigeant. Lanterne. Petit Journal. Petit Parisien. Leurs supplémts. France Mode. Mode Nationale. P. Echo d Mode Bon Journal. Caricature. Eclipse. Jnal. Amusant. Jal. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire. Scien. I'trée. etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles.
On entreprend des banquets etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
19sept—1au mar jeu dim

FLEURS
—POUR—
LA TOUSSAINT.
C. W. EICHLING & FRÈRE.
Nouveau genre de compositions florales reconnu comme portant le véritable cachet artistique et offrant le caractère le plus attrayant.
Sous la rapport de la variété de style et de la modicité des prix, ces combinaisons harmonieuses ne sauraient être surpassées.
Venez voir notre stock de
Groupements de fleurs, d'ornements en métal et en porcelaine.
No 279 RUE DECATUR,
Près du Marché Français.
No 130 RUE DU CANAL.
19 oct—au 1er nov.

STEPHEN J. DERBÈS
ENCANTEUR,
Bureau 36 rue Royale,
Offre ses services pour la vente de meubles et immeubles, fonds de magasin, etc.
Fait une spécialité de ventes de vacheries.
Meilleures recommandations fournies sur demande.
8 sept—dim, mar, jeu

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2me district
1ernov 92—1 an—mer.jeu.dim

ADRIEN ARNAUD,
Ancien contremaître chez Boissier, de Paris et Maillard, de New York
Confiserie Parisienne de Premier Ordre.
Fabrique, rue des Ursulines, 50.
Spécialité de Bonbons fins et de chocolats, genre Marquis.
Spécialite de Pièces Artistiques en Sucre, Nougat et Glace.
Tous articles fraîchement faits tous les jours.
6 oct—jeud dim—1 an

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127 .... RUE DE LA COMMUNE 127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an M. ERNEST CASSARD, Payeur

Anneaux de Mariage et présents de Noces. Grand choix de ces articles à des prix très raisonnables, chez
FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON. PRÈS CANAL.
1er sept

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé ... $500,000 00
Actif, 1er janvier 1893 ... 1,019,608 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.
18 juin93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle ... $5,830,323
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans ainsi que le font les Compagnies locales
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS —
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore. C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER. Député Sous-Secrétaire.

LA MAISON DE MUSIQUE

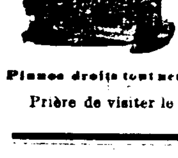

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs 2 avr—1 an dim,mar,ven

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier
Horloger et Bijoutier,
60 RUE ROYALE, 60
Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théatre, Pince-nez!
1er déc—1an

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1an

SÉCURITÉ ABSOLUE!
Protégez votre Argent contre les Voleurs et l'Incendie, et faites-lui porter Intérêt.
PROVIDENT
Savings, Trust and Safe Deposit Bank,
No 37 RUE DU CAMP.
CAPITAL $300,000
Intérêt, Trois pour Cent,
14 sept—1m

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol
13 déc 92—1 an

DENTISTES.
Dr CHARLES LANAUX,
DENTISTE.
A transféré ses bureaux dans le Medica Building, Nos 17 et 19 rue Baronne, près de l'Eglise des Jésuites. Prendre l'élévateur.
18mai—1an—DMaJ

C E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'office commun l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
... de ... prix modérés

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et ratio le pianos une spécialité. 20mars

A. CAPITON,
MARCHAND TAILLEUR,
anciennement au No 2 rue Carondelet, informe sa clientèle et le public en général qu'il a récemment ouvert son nouveau magasin au No 69 rue Carondelet, près Perdido, et qu'il vient d'y recevoir ses marchandises d'automne et d'hiver. Il les invitent cordialement à venir les examiner. Ces marchandises sont importées, meilleure main d'œuvre, coupe garantie, prix raisonnables 10 sept—3m—DMaJ

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI **BAINS**
EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1 an

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous-le immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (brochure) prix ... $1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) ... 50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1893, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
17 fév—

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—sem et dim

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir à 8 heures.
Matinées Mercredi et Samedi à 1 heure P. M.
LEWIS MORRISON,
Dans une grande pièce scénique de
FAUST.
Secondé par une troupe supérieure, incluant
Florence Roberts et Edward Eisner.
Dimanche, 29 octobre—SIBERIE.
23 oct—3t

THEATRE DE L'OPERA.
Inauguration de la saison 1893 94.
Jeudi soir, 26 octobre à 8 heures—1ère soirée de souscription.
LES HUGUENOTS.
Raoul Soubeyran; Marcel, Gartoni; Nevers, Monfort; St Bris, Darmand; Tavannes, Martel; Valentine, Mme Tylda (de l'Opéra); Marguerite de Valois, Mme Weldon; Urbain, Lecion. Grands ballets aux 2me et 3me actes. L'orchestre de 45 musiciens sous la direction de M. Ed. Brunel.
Samedi soir, 28 octobre à 8 heures—2me soirée de souscription.
FAUST.
Faust, Merly; Méphistophélès, Darmand; Valentin, Monfort; Wagner, Michon; Marguerite, Mme Cognault; Siebel, Mlle Lecion; Marthe, Mme Cools-Merkels.
Au 4me acte, le grand ballet, La Nuit de Valpurgis.
Les sièges réservés sont en vente tous les jours de 9 h. à 4 h. au magasin de musique Philip Werlein, 135 rue du Canal.
22 oct—5f

THEATRE ST-CHARLES.
Tous les soirs à 8 heures—Matinées mardi, jeudi et samedi à midi
SPIDER AND FLY.
PAR M. B. LEAVITT.
Prochaine attraction—LE DAZZLER.
22 oct 6 f

Nouvelle Académie de Musique.
Une semaine, commençant le Dimanche 22 Oct Matinées Mercredi et Samedi. La charmante comédienne Fatti Rosa secondée par John D. Gilbert, Joe Cawthorn et un contingent capable de Merrymakers. Dimanche à Mercredi inclusivement—la comédie joviale de Chas T. Vincent. Mlle Dixie. Jeudi à Samedi inclusivement—la comédie mêlée de chants de Chas T. Vincent. Dolly Varden. Nouvelle attraction—Maida Craigen & Frederic Paulding.
22 oct—

POUR LES MALHEUREUX!!
Grands Festival et Pique-Nique
—Donnés aux—
FAIR GROUNDS,
LE 22 OCTOBRE 1893.
Par le Comité des Citoyens sous les auspices du Broadway Ride Club, avec le concours du La State Rifle League, de la Caisse Juvénile du Club Gymnastique des Jeunes Gens et du German Turn Verein.
Courses, Base Ball, Tir à la Cible (Side Targets) Tug of War, Jeux pour les Jeunes—Prix pour les Dames.
Billet ... 25 cents.
15 oct—

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest.
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La Compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893

Primes reçues pendant les dits neuf mois:

Sur risques d'incendie	$114,646 87	
Sur risques maritimes	2,622 08	
Sur risques de rivières	4,001 20	
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00	
Total		$158,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892		38,220 00
		$119 935 15
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$48,295 63	
Sur risques maritimes	381 62	
Sur risques de rivières	2 80	
		$48 680 05
Primes rendues	$13,842 75	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,558 29	
Taxes	8,827 69	
Frais d'avocat et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,286 13	
	$44,295 32	
		$92 975 37
		$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non adjustées		$10,337 0
		$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$15,360 14
Bénéfice		$31,982 92
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables		3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collateraux		26,605 88
Primes en cours de collection		20,968 85
Propriétés foncières		163,660 55
Argent comptant		18,952 64
Actions de banques (valeur du marché)		6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)		10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)		10,833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)		1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)		28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)		6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)		18,900 00
Avance sur l'habitation Olivier		6,392 52
Meubles de Bureau, etc		2,400 00
Jugements		600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis		7,699 44
Total		$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FAHEY, Notaire.

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, et tuant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation des corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et conventions qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANTS INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles, d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie; de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers directeurs, administrateurs, agents et employés; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces lingots commissions profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transferables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 6 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoqués dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital, et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur ses actions de stock qu'il possède, une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées, et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A Shakespeare, D. A Chaffraix A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Marti, John A. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé):
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT. Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 488, folio

Nouvelle-Orléans, Lne, 11 janvier 1893
[Signé] GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement la-dessus endossé, maintenant courantes de mes act à notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT. Notaire Public

11 janv 4 fois 30